## ALLOCUTION

prononcée par Monsieur Jean REY, Président de la Commission des Communautés Européennes, lors de la cérémonie de la célébration du

XXe anniversaire de la déclaration de Robert SCHUMAN, à Bruxelles le 5 mai 1970

Monsieur le Président du Conseil des Ministres de la Communauté, Monsieur le Président de la Cour de Justice.

Monsieur le Président de la Commission Politique, Représentant le Président du Parlement Européen,

Monsieur le Président du Sénat, Président de l'Association Internationale des Amis de Robert SCHUMAN,

Monsieur le Président du Mouvement Européen,

Messieurs les Ambassadeurs,

Mes chers Collègues,

Mesdames.

Messieurs,

Nous voici réunis pour commémorer le vingtième anniversaire de la déclaration que Robert SCHUMAN a faite le 9 mai 1950 et dont est issue la grande construction politique communautaire qui remplit l'Occident de l'Europe.

Je voudrais tout d'abord remercier toutes les autorités qui ont bien voulu s'associer à cette célébration et particulièrement les présidents ou représentants des autres institutions européennes, Monsieur Pierre HARMEL, Président du Conseil, Monsieur Robert LECOURT, Président de la Cour de Justice, et Monsieur SCARASCIA-MUGNOZZA, Président de la Commission Politique du Parlement Européen, Représentant ici Monsieur le Président SCELBA, malheureusement empêché.

Je voudrais également saluer la présence de Monsieur Alain POHER, Président du Sénat de la République française, qui est ici en sa qualité de Président de l'Association Internationale des Amis de Robert SCHUMAN, association qui s'est jointe à nous pour organiser en commun les cérémonies de ce jour.

Je voudrais aussi remercier de sa présence Monsieur Walter HALLSTEIN, Président du Mouvement Européen et qui pendant tant d'années a exercé avec autorité et prestige la présidence de la Commission de la Communauté Economique Européenne.

Mais chacun comprendra que je me tourne particulièrement en ce vingtième anniversaire vers l'homme qui était là, à Paris le 9 mai 1950; qui avait été l'initiateur de cette grande entreprise et qui n'a pas cessé depuis lors de consacrer ses énergies, son talent et sa vision de l'avenir à cette grande oeuvre, successivement comme négociateur du Traité de Paris, comme Président de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et actuellement comme Président du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe et auquel va, en ce moment, notre respect et notre gratitude, j'ai nommé Monsieur Jean MONNET.

Lorsque l'on voit tout ce qui est sorti de la déclaration du 9 mai 1950 on ne peut être manqué d'être frappé de l'audace et du courage avec lequel le Ministre desAffaires Etrangères de France a pris la responsabilité de cette immense aventure. Robert SCHUMAN, homme modeste, peu avide de publicité, mais doué d'un grand courage intellectuel, avait compris que le moment était venu de tenter de sceller la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Né à Luxembourg, ayant personnellement vécu dans une région contestée et ayant profondément souffert de l'antagonisme existant entre ces deux grands pays européens, homme de foi croyant à la supériorité des idées sur les intérêts et convaincu qu'en définitive ce sont les idées qui mênent le monde, il n'a pas hésité à prendre la responsabilité politique de ce qui, au départ, apparaissait, ainsi qu'il l'a dit lui-même, comme un saut dans l'inconmu, mais qui allait devenir la base de tout l'effort d'unification du continent européen.

Nous ne savons pas ce qu'il penserait aujourd'hui, s'il était encore parmi nous, des résultats qui ont été atteints, nous ne savons pas s'il serait satisfait du présent ou impatient de l'avenir. Mais nous savons ce que nous penserions nous-mêmes si par malheur, nous nous trouvions encore dans une de ces périodes de crise qui ont marqué et parfois trop ralenti

la construction européenne, et si nous célébrions cette journée dans une atmosphère de malaise ou de division politique.

Heureusement il n'en est rien. L'Europe vient de faire dans ces derniers mois de grands pas en avant; la Conférence des Chefs d'Etat ou de Gouvernement à La Haye a mis fin aux difficultés politiques de ces dernières années; la période de transition du Traité de Rome est actuellement achevée, la Communauté s'est engagée dans une nouvelle période de son existence où il lui est maintenent possible d'entreprendre des tâches de longue haleine, telle que la construction d'une véritable union économique et monétaire et la reprise des efforts vers l'élargissement de la Communauté. Aussi est-ce avec un sentiment de plus grande confiance que nous pouvons regarder les tâches qui nous attendent dans l'avenir.

Les orateurs qui vont me succéder à cette tribune ne manqueront pas de souligner les divers aspects de l'ocuvre considérable accomplie dans ces vingt années. On ne s'étonnera pas que le Président de la Commission des Communautés Européennes en mette particulièrement en évidence les aspects institutionnels.

Car ce que Robert SCHUMAN a proposé il y a vingt ans, ce n'est pas seulement une nouvelle vision des problèmes politiques, économiques et sociaux de l'Europe; c'est aussi la création de moyens institutionnels originaux, sans précédent sur le continent européen, et permettant aux idées de se traduire dans des faits.

Car c'est bien là l'originalité de nos Communautés : parmi toutes les grandes organisations européennes, qui ont rendu des services qu'on ne saurait minimiser, seules les Communautés ont été en mesure de construire des politiques communes, parce qu'elles en avaient les moyens institutionnels.

Les mêmes hommes qui, dans d'autres cadres, n'ont pas réussi à construire une politique communautaire, ont pu y parvenir dans le cadre des Communautés parce qu'ils en avaient les moyens. Rien n'est plus éclairant à cet égard que la comparaison entre l'union économique de Bénélux et les Communautés. C'est pourquoi nous soulignons, dans cette maison, combien il est important que les institutions communautaires se développent et se renforcent, car elles ont été un élément fondamental des succès remportés depuis vingt ans, et il est plus que jamais nécessaire d'y veiller au moment où la Communauté va s'élargir et comprendre un plus grand nombre des pays européens.

\* \*

Flus on s'éloigne de la date du 9 mai 1950, plus apparaît dans sa réelle grandeur l'initiative politique prise ce jour là, plus il est évident qu'elle a marqué un tournant décisif dans l'unification du continent européen et dans ce que Robert SCHUMAN lui-même appelait "une première étape de la Fédération Européenne".

Si notre continent a cessé d'être une simple juxtaposition d'Etats souverains, mais au contraire a commencé à devenir un continent uni avec ses institutions et ses lois, s'il est maintenant imité par d'autres qui s'efforcent, à leur tour, d'entreprendre la marche vers leur unité, si aujourd'hui le monde commence à s'organiser à l'échelle des continents, c'est à la vieille Europe qu'on le doit, l'Europe ravagée pendant dix siècles par les guerres et les invasions, aujourd'hui réconciliée et s'efforçant de construire, par le rassemblement des énergies et des volontés politiques des peuples européens, un monde nouveau. Aussi, nous en sommes convaincus, la déclaration du 9 mai 1950 apparaîtra-t-elle dans l'histoire, à l'égal des grands évèrements politiques, comme la déclaration d'indépendance des Etats-Unis en 1776 ou la déclaration des Droits de l'Homme en 1789, comme une des grandes dates de l'histoire du monde.